

Déclaration de la FSU au CHSCT-D du 17 décembre 2020.



Monsieur l'Inspecteur académique,

En guise de déclaration liminaire, la FSU souhaite faire la lecture d'un courrier que beaucoup de collègues ont envoyé, ou ont eu envie d'envoyer, à leur hiérarchie.

Madame l'Inspectrice/Monsieur l'Inspecteur de l'Éducation Nationale,

J'ai appris hier matin, mardi 15 décembre, par la radio, pour la première fois, que les enfants étaient des transmetteurs importants du virus de la Covid, le gouvernement incitant largement les Français à ne pas mettre leurs enfants à l'école le jeudi 17 et le vendredi 18 décembre. Le Ministère de l'Éducation Nationale invite également les établissements à accepter les absences des élèves ces deux jours.

L'objectif affiché est l'auto-confinement des français, en prévision des repas familiaux des 24 et 25 décembre. Je ne vous cache pas ma grande surprise, car, personnel de l'Éducation Nationale, ma hiérarchie m'avait jusqu'ici régulièrement expliqué que mes élèves étaient peu ou pas transmetteurs du virus. Depuis ce matin, le gouvernement, suivant la note du Conseil scientifique du 12 décembre 2020, incite largement les français à effectuer un geste citoyen pour lutter contre la pandémie, en s'auto-confinant à partir du jeudi 16 décembre, notamment en pratiquant le travail à distance. Je souhaite, à l'occasion des fêtes de fin d'année, pouvoir rendre visite à mes vieux parents, que je n'ai pas vu depuis l'été dernier, respectant ainsi scrupuleusement les recommandations du gouvernement. Ainsi, et pour répondre consciencieusement une nouvelle fois à l'appel du gouvernement à un geste citoyen, je souhaite pouvoir exercer mon service en travail à distance, les jeudi 17 et vendredi 18 décembre 2020. Afin de faciliter cette organisation, je suis prêt à utiliser à titre exceptionnel mon matériel informatique personnel, en attente de ma prime informatique.

Sûr de l'attention que vous porterez à ma demande, veuillez agréer, Madame l'Inspectrice/Monsieur l'Inspecteur, mes respectueuses salutations.

Devant la difficile réponse à rendre à ce courrier volontairement sarcastique, vous devez, monsieur le directeur académique et toute votre administration, être une nouvelle fois mis en difficulté par nos dirigeants nationaux qui n'ont que faire de l'école et du travail qui y est accompli pas les élèves et es personnels. Il y a fort à parier que l'épuisement issu de ces mécanismes délétères se répercutant parfois sur les directions de certains établissements est à l'origine des situations que nous traiterons aujourd'hui. Le mouvement de grève du 26 janvier sera l'occasion de dénoncer l'irrespect permanent des décideurs envers notre profession. Si l'agacement est partagé, nous vous invitons à nous y rejoindre.